

## ZONES CONCHYLICOLES

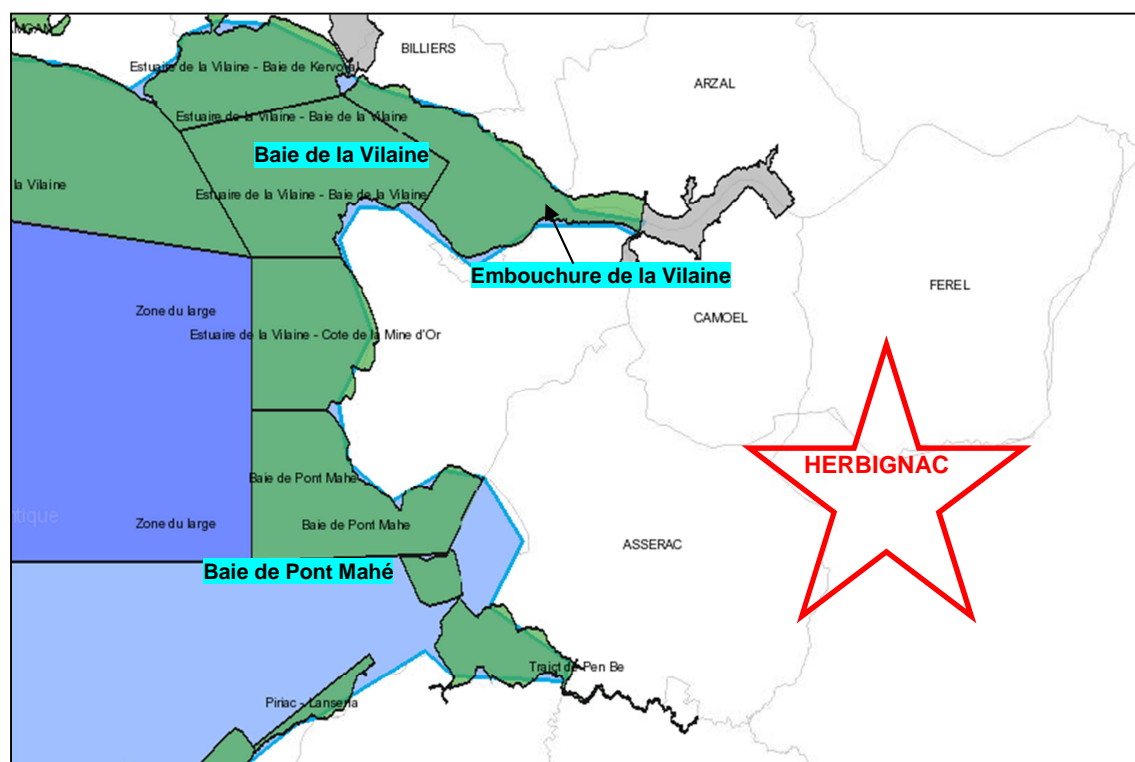
En aval d'Herbignac, plusieurs zones conchylicoles sont présentes sur Penestin et Asserac (voir tableau et figure suivante) :

Nom de la zone	code	arrête	GP 1	GP 2	GP 3	Département
Baie de Pont-mahé	44.02	Arrêté du 24-01-2014	N	N	B	Loire Atlantique
Baie de Pont Mahé	56.18.1	Arrêté du 13-08-2013	N	B	B	Morbihan
Entre la rivière de Peneuf et l'estuaire de la Vilaine	56.16.1	Arrêté du 13-08-2013	N	B	B	Morbihan
Estuaire de la Vilaine - Baie de la Vilaine	56.17.5	Arrêté du 13-08-2013	N	B	B	Morbihan
Estuaire de la Vilaine - Côte de la Mine d'Or	56.17.6	Arrêté du 13-08-2013	N	B	B	Morbihan
Estuaire de la Vilaine - Embouchure de la Vilaine	56.17.4	Arrêté du 13-08-2013	N	B	B	Morbihan
Estuaire de la Vilaine - Rivière de la Vilaine	56.17.3	Arrêté du 13-08-2013	N	N	N	Morbihan
Zone du large	56.01.1	Arrêté du 13-08-2013	A	A	A	Morbihan

Légende : B = zone B (cf. page précédente) ; N = non classé

Source : [www.zones-conchylicoles.eaufrance.fr](http://www.zones-conchylicoles.eaufrance.fr)

Dans la zone « Rivière de la Vilaine », située en limite Nord de Camoël (en gris sur la figure ci-dessous) aucune récolte de coquillages à des fins de consommation n'est autorisée.



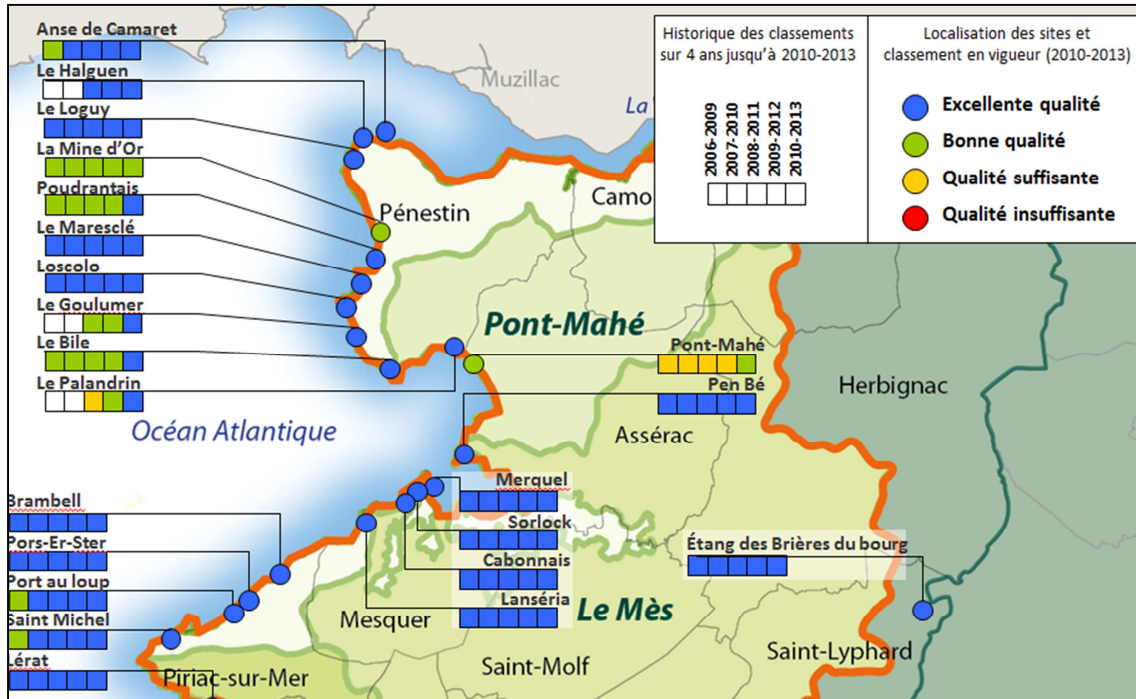
Source : [www.zones-conchylicoles.eaufrance.fr](http://www.zones-conchylicoles.eaufrance.fr)

Localisation des zones conchylicoles en aval d'Herbignac

# ZONES DE BAINNADE

Plusieurs sites de baignade sont présents en aval de la commune : dans la Baie de Pont Mahé et sur la commune de Pénestin.

La figure ci-dessous localise ces zones de baignade ainsi que les points de prélèvements associés. Elle indique également le classement de ces zones depuis 2010.



Source : Données Cap Atlantique – Juin 2014

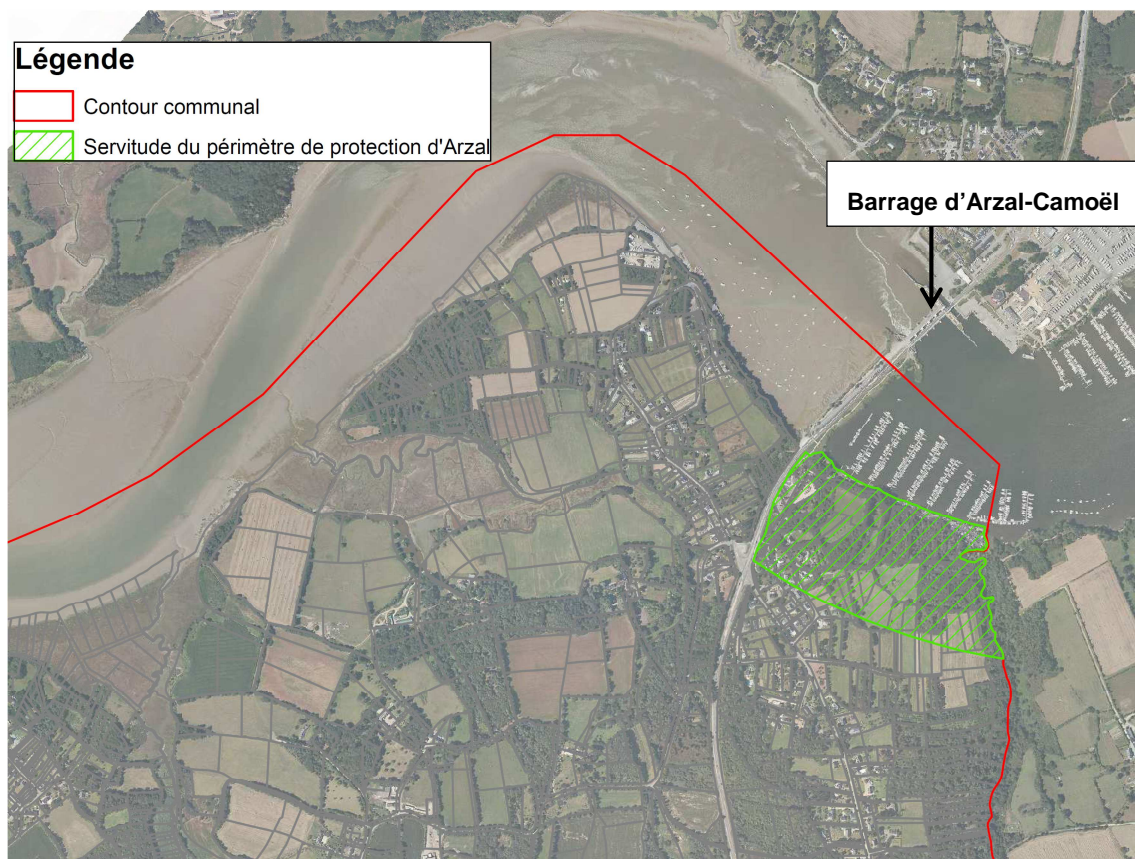
Localisation des points de prélèvements des sites de baignades

## PERIMETRE REGLEMENTAIRE DE CAPTAGE

Il n'y a pas de captage d'eau potable sur le territoire d'Herbignac.

Une servitude de périmètre de protection est localisée sur le territoire de la commune de Camoël.

Un périmètre de protection est mis en place aux abords de la réserve. La figure suivante localise ce périmètre situé sur la partie nord de la commune de Camoël.



Périmètre de protection eau potable du barrage d'Arzal sur Camoël

# PATRIMOINE NATUREL

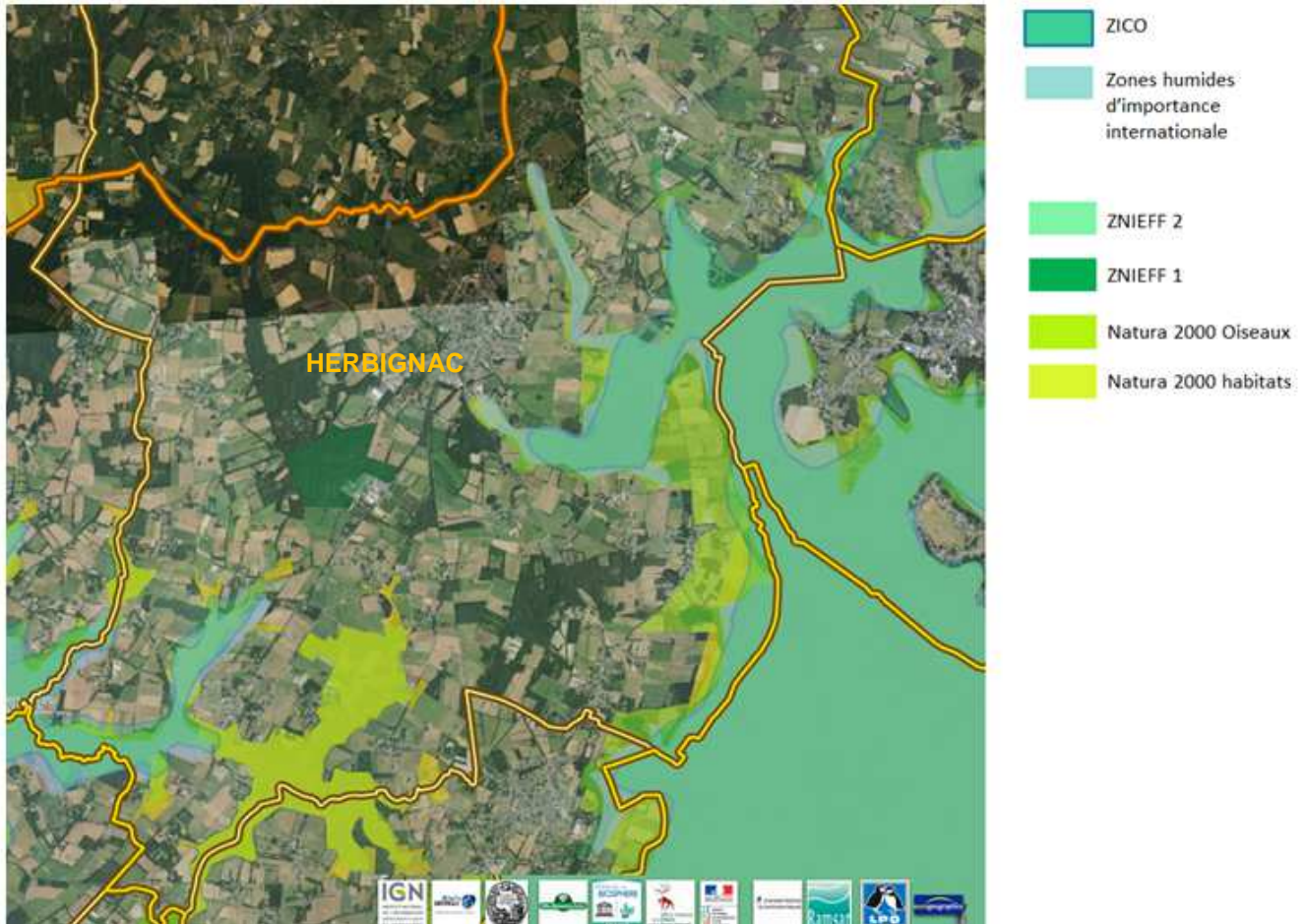
Sur le territoire d'Herbignac et en aval, plusieurs sites présentent un intérêt écologique particulier. Ils sont répertoriés dans le tableau suivant :

## Contexte écologique sur le territoire d'Herbignac

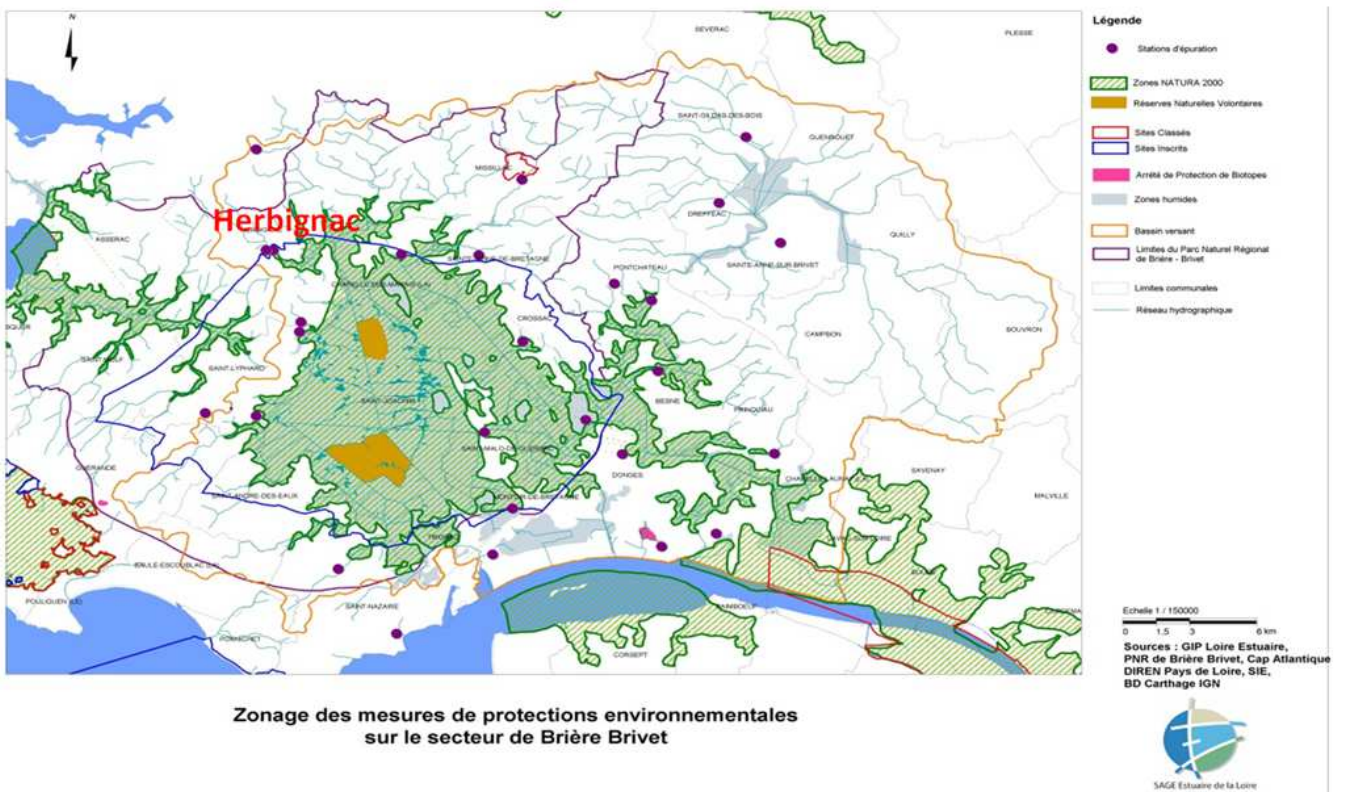
Type de périmètre	Code	Nom
PNR	FR8000009	BRIERE
ZICO	PL01	TRAICTS ET MARAIS SALANTS DE LA PRESQU'ILE GUERANDAISE
	PL02	MARAIS DE BRIERE
ZPS	FR5212007	MARAIS DU MES, BAIE ET DUNES DE PONT-MAHE, ETANG DU PONT DE FER
	FR5212008	GRANDE BRIERE ET MARAIS DE DONGES
SIC	FR5200626	MARAIS DU MES, BAIE ET DUNES DE PONT-MAHE, ETANG DU PONT-DE-FER
Zones Spéciales de Conservation	FR5200623	GRANDE BRIERE ET MARAIS DE DONGES
ZNIEFF de type 1	00001035	BOIS DE LA COUR AUX LOUPS
	10030007	MARAIS DE GRANDE-BRIERE
	10120002	PARTIE AMONT DES MARAIS SALANTS ET ZONES DE TRANSITION
	10120004	LES FAILLIES BRIERES
ZNIEFF de type 2	10030000	MARAIS DE GRANDE BRIERE, DE DONGES ET DU BRIVET
	10120000	MARAIS DE MESQUER-ASSERAC-ST-MOLF ET POURTOURS

Source : DREAL Bretagne et Pays de Loire





Patrimoine naturel d'Herbignac - 1



Patrimoine naturel d'Herbignac - 2